ENTETE ou LOGO DU CLUB



Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du Le(date) àheures,
ASSOCIATION (dénomination complète de l'association, suivie de son sigle éventuel)
Association régie par la loi du 1er juillet 1901 déclarée à la préfecture de, le, n° de dossier
Siège social
Les membres de l'association dénommée(dénomination complète suivie de son sigle éventuel) dont le siège social est à(adresse du siège statutaire)se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social (si autre lieu, l'indiquer), sur convocation du(préciser : Président, Bureau, conseil d'administration ou autre) par(préciser : lettre simple, lettre recommandée, lettre recommandée avec avis de réception, par annonce dans tel bulletin ou tel journal, voie électronique, etc) conformément aux dispositions des statuts (éventuellement du règlement intérieur).
Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire en cas de procuration possible.
Mpréside la séance en sa qualité de président de l'association ; M est secrétaire de séance en sa qualité de Secrétaire de l'association.
Ou
L'assemblée procède à la désignation de son bureau de séance : M est désigné en qualité de président de séance et Men qualité de secrétaire de séance.
Le président constate que les membres présents et représentés sont au nombre deet qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer (en cas d'exigence d'un quorum, c'est-à-dire un nombre minimum de présents ou de votants prévu aux statuts pour que les délibérations soient validées).

Le président rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée porte sur :

- 1- La dissolution de l'association,
- 2-La liquidation des biens de l'association,
- 3- La nomination d'un liquidateur, ses pouvoirs et ses obligations.

Le président présente les motifs de la proposition de dissolution et donne ensuite la parole à tout membre de l'assemblée désirant s'exprimer.

La discussion étant close, le président met successivement aux voix les résolutions (délibérations) suivantes.

<u>-</u>	ır la dissolution de l'asso		
		endu les raisons qui conduisent à	
		oudre l'association, à compter du	
, et d'ouvrir la phase de liquidation. Cette résolution est adoptée parvoix contre,voix pour, etabstentions.			
cette resolution est ado	prec parvoix contre,	absternions.	
Résolution portant su	ır l'attribution des biens (de l'association :	
		lation, l'assemblée générale décide de	
leur attribution selon les		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
Cotto récolution a été as	dantáa (nráslaar a hIV	unanimité des présents et représentés	
Cette résolution a été adoptée(préciser : à l'unanimité des présents et représentés, ou parvoix contre,voix pour etabstentions).			
ou paivoix contre,	,voix pour et	absternions).	
Résolution portant su	ır la désignation d'un liqu	iidateur :	
		ner Monsieur, Madameen	
qualité de liquidateur.			
•	traordinaire confère au liqui	dateur les pouvoirs les plus étendus pour	
<u> </u>	•	rement des créances, payer les dettes	
		e liquidation éventuel selon les modalités	
définies dans la résolution		·	
L'assemblée générale ex	traordinaire donne égaleme	nt pouvoir au liquidateur d'accomplir	
	claratives et de publicité liées		
	ır la correspondance :		
L'assemblée générale extraordinaire décide de fixer à le lieu où la			
•		celui où les actes et documents	
	doivent être conservés.		
Cette résolution a été adoptée(préciser : à l'unanimité des présents et représentés,			
ou parvoix contre,	voix pour eta	bstentions).	
L'ardra du laur átant án	uicá la cáppa ost louás à	hourse	
L'ordre du jour étaint épi	uisé, la séance est levée à	neures	
Suita à l'assamblée géné	árale extraordinaire, a été dr	essé le présent procès-verbal qui est	
		entuellement par tous les membres du	
bureau de l'assemblée).	10 3001 otali o do 30anos (CVI	ontainent par tous les membres du	
22. 344 40 T 40301110100).			
Le Président	Le Trésorier	Le Secrétaire	
(signature originale)	(signature originale)	(signature originale)	